

C.A.P. TAPISSIER D'AMEUBLEMENT

Option Décor et Siège

➤ Durée de la Formation : 1 an

Dont 2 jours par semaine en milieu professionnel : (durée 10 semaines)

Cette période de formation en entreprise est évaluée et prise en compte dans l'examen. Elle permet à l'élève de mettre en pratique les connaissances acquises, d'appréhender l'entreprise dans ses structures, ses fonctions, son organisation et ses contraintes et de développer sa capacité à travailler dans une équipe.

➤ Objectifs de la formation

Faire de l'élève un professionnel apte à

- accueillir le client,
- conseiller sur les styles, le choix des matières,
- participer à la décoration des intérieurs
- utiliser toutes les techniques de fabrication de réfection de sièges, traditionnelles et modernes et de mise en œuvre de doubles rideaux, de voilages, de coussins ...



➤ Le métier

La tapisserie d'ameublement en siège et décor se consacre traditionnellement à la rénovation et la fabrication de rideaux, draperies, jetés de lit... Cependant, le métier évolue pour répondre à de nouvelles attentes, proposer de nouvelles réalisations issues des recherches sur les formes (design de produit), dans le domaine de l'architecture intérieure, des rapports repensés entre les décors drapés et les mobiliers, et des évolutions technologiques liées à de nouveaux matériaux et à de nouvelles techniques de mise en œuvre.

Le titulaire du CAP Tapisserie d'ameublement en décor travaille essentiellement dans des entreprises artisanales, petites ou moyennes. Il intervient dans **le cadre de la réalisation de la garniture et couverture de sièges et/ou de meubles** divers, mais aussi dans la fabrication de l'ossature. Il travaille

l'aménagement intérieur par la réalisation de décors pour les fenêtres (rideaux, cantonnières...), les lits (dessus, traversins, housses d'oreiller...), les tables, les sièges (coussins, housses...), les meubles ou vêtements (passenterie). Il assure **la mise en œuvre des étoffes**. Il est concerné **par la remise en état des mobiliers et des décors drapés et tendus...**

Ceci induit : relevé de mesures, plan de coupe, calculs de métrage, travaux de coupe et de façonnage, garnissage, couture machine et main, repassage...

En fabrication, il opère le plus souvent à l'unité ou en petite série. Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication. Il peut être amené à réaliser sur site des relevés et être chargé de la pose des ouvrages réalisés.



➤ Aptitudes souhaitées

- Une grande habileté manuelle et un sens artistique développé,
- le contact facile, le « sens du commerce »,
- une bonne présentation.

➤ Après le C.A.P.

- Vie active chez un artisan
- Poursuite d'études en préparant en 2 ans un Bac Professionnel: Artisanat et Métiers d'Art option Tapissier d'ameublement.

➤ Organisation des enseignements – au Lycée Victor Lépine

Enseignement professionnel	
Techniques Professionnelles Atelier	13 H
Technologie	
Styles	
Prévention Santé Environnement	1H
Arts Appliqués	1H

➤ Règlement d'examen

Épreuve	Coef.	Mode	Durée
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF*	7h
EP2 – Réalisation d'ouvrages dont Prévention – Santé - Environnement (coef. 1)	9	CCF	23h
Épreuve facultative - Arts appliqués et cultures artistiques		CCF	1h30

CCF : Contrôle en cours de formation.

Épreuves facultatives : seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte.

Pour plus d'informations sur cette filière: <http://www.onisep.fr>

Vous pouvez également contacter le (la) Conseiller (ère) d'Orientation Psychologue de votre établissement ou vous adresser au C.I.O. (Centre d'Information et d'Orientation).